

Avis de marché

Services

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

La Cinémathèque française, 51, rue de Bercy, Contact : jérôme Berrier, F-75012 Paris. Tél. 01 71 19 34 15. E-mail : j.berrier@cinematheque.fr. Fax 01 71 19 34 20.

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.cinematheque.fr>.

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.cinematheque.fr/fr/espace-pro/listedesmarchespublics.html>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Cinémathèque française, 51, rue de Bercy, Contact : jérôme Berrier, F-75012 Paris. Tél. 01 71 19 34 15. E-mail : j.berrier@cinematheque.fr. Fax 01 71 19 34 20.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

URL : <http://www.cinematheque.fr/fr/espace-pro/listedesmarchespublics.html>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Cinémathèque française, 51, rue de Bercy Marchés, F-75012 Paris.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Autre.

Loisirs, culture et religion.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

Section II : Objet du marché

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : services d'assurances.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Services.

Catégorie de service : n°6a.

Lieu principal de prestation : 51, rue de Bercy, 75012 Paris.

Code NUTS FR101.

II.1.3) L'avis implique :

Un marché public.

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1) DESCRIPTION

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

services d'assurances

Assurance dommages aux biens et responsabilité civile.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

66510000.

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Oui.

II.1.8) Division en lots :

Division en lots : Oui.

Il convient de soumettre des offres pour : un ou plusieurs lots.

II.1.9) Des variantes seront prises en considération :

Oui.

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options :

Non.

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

A compter du : 1.e.r janvier 2011. Jusqu'au : 31 décembre 2014.

Informations sur les lots

LOT n°1

INTITULÉ : Assurance dommages aux biens

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Assurances dommages aux biens

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :

66515200.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

LOT n°2

INTITULÉ : Assurance responsabilité civile

1) DESCRIPTION SUCCINCTE :

Assurance responsabilité civile

LOT n°2

2) CLASSIFICATION CPV (VOCABULAIRE COMMUN POUR LES MARCHÉS PUBLICS) :
66516000.

3) QUANTITÉ OU ÉTENDUE :

4) INDICATIONS QUANT À UNE AUTRE DURÉE DU MARCHÉ OU UNE AUTRE DATE DE COMMENCEMENT/D'ACHÈVEMENT :

5) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES LOTS :

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

les paiements seront effectués par virement sur un compte bancaire ou postal.

Le délai global de paiement est de 45 jours fin de mois

Le marché sera financé sur le budget propre de la Cinémathèque française.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

solidaire.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

Non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- une lettre de candidature ou formulaire DC 4 (à télécharger sur le site

www.minefi.gouv.fr)

- la déclaration du candidat : formulaire Dc5 dûment complété (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr) ou tout document ou attestation équivalent

- l'état annuel des certificats reçus : formulaire DC 7 (à télécharger sur le site www.minefi.gouv.fr) ou une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat à

satisfait à ses obligations sociales et fiscales

- la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s), si le candidat est en redressement judiciaire.

III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- une déclaration des chiffres d'affaires réalisés au cours des 3 derniers exercices.

III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- une déclaration relative à l'importance des effectifs pour chacune des 3 dernières années;

- une liste de références pour des prestations similaires de moins de trois ans.

- La qualification du candidat et éventuellement les certifications obtenues.

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.2.4) Marchés réservés :

Non.

III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière :

Oui.

Professions habilitées à l'intermédiation et à la présentation des opérations en assurance en application des dispositions prévues par le Code des assurances.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation :

Non.

Section IV : Procédure

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

M486/2010.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 24 septembre 2010 - 17:00.

IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

24 septembre 2010 - 17:00.

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français.

IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

Oui.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : juillet 2013.

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANÇÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :

Non.

VI.3) AUTRES INFORMATIONS :

Le dossier est à télécharger à l'adresse suivante :

[Http://www.cinematheque.fr/fr/espace-pro/listedesmarchespublics.html](http://www.cinematheque.fr/fr/espace-pro/listedesmarchespublics.html)

Conditions de réception des offres :

Les offres seront présentées sous enveloppe cachetée.

L'Enveloppe portant l'adresse suivante :

Cinémathèque française

51, rue de Bercy

Direction financière et juridique/marchés

Ne pas ouvrir

75012 - paris

Avec la mention

"Services d'assurance"

Les offres doivent être transmises de manière à parvenir au plus tard avant les date et heure limites fixées ci-avant.

Soit par voie postale en envoi recommandé avec accusé réception à l'adresse ci-dessus

Soit contre récépissé à la même adresse de 9h à 17h à l'accueil administration, du lundi au vendredi

Les envois seront faits sous la seule responsabilité de l'expéditeur jusqu'à réception et enregistrement par le service destinataire.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après les date et heure limites fixées en page de garde du présent règlement ainsi que ceux remis sous pli non cacheté, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leur auteur.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 30 juillet 2010.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal de grande instance de Paris, 4 boulevard du Palais, F-75055 Paris Cedex 01.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal de grande instance de Paris, 4 boulevard du Palais, F-75055 Paris Cedex 01.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

30 juillet 2010.